

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 12 novembre 2024.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Luc CHARPENTIER, , Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Bernard CROZIER, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : P.GROUPIERRE à C.ARSAC, F.MONVILLE à S.TAULEIGNE, Marie-Renée AVON à S.HOUSET, J.FERNANDEZ à L.CHAMBONNER, Claude ILLY à Sandrine AUGIER

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal, par 33 pour, attribue aux associations culturelles les subventions suivantes :

	Fonctionnement 2025	Exceptionnelle 2025
- Action Jeune Théâtre	2 000 €	
- Chorale Cantavioure	200 €	
- Comité des fêtes	1 300 €	22 000 € (corso/fêtes de mai)
- Ecurie mistral	400 €	

La présente délibération est adoptée.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,

